

Lorraine Association Nature

Le fort

55140 Champougny

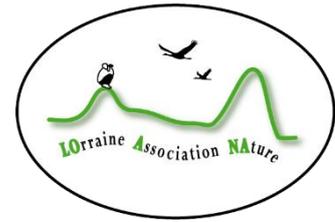
Tél : 06 27 04 91 13

SIREN: 517 474 631; SIRET: 517 474 631 00010

Catégorie juridique 9260

Email : lorraine_association_nature@yahoo.fr

Site internet : <http://www.lorraine-association-nature.com>



Positionnement de Lorraine Association Nature (LOANA) vis-à-vis du PRA Lynx Massif des Vosges (2020-2029)

Le Massif des Vosges accueille le 3^{ème} noyau de la population française, le Lynx y est aujourd'hui proche de l'extinction avec seulement quelques individus présents (< 5 ind.) en 2019.

Dans le Massif des Vosges, un travail de concertation apparaît indispensable pour faciliter la coexistence avec les activités de chasse et d'élevage. Le PRA, au travers ses fiches actions, priorise à bon escient ce volet information-sensibilisation-médiation avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'éviter de réitérer l'échec du renforcement opéré dans les années 1980 (lié principalement au braconnage des individus).

Si LOANA considère effectivement que ce volet est un prérequis nécessaire pour tous les lâchers de nouveaux individus dans les Vosges, notre association regrette que ce PRA n'ait pas au moins envisagé et réfléchi à la possibilité d'engager des opérations de relâchers (aucune fiche action sur ce sujet), au moins pour lancer une dynamique sur la fin du PRA (2025-2029). De plus, LOANA tient à signaler qu'une fiche action concernant des opérations de renforcement de population aurait pu profiter à l'élaboration d'un partenariat effectif avec des centres de sauvegardes, notamment dans le Jura avec le Centre Athénas qui récupère quasiment chaque année des jeunes individus en détresse. Envisager des relâchers de ces jeunes animaux sur le massif vosgien et les équiper de colliers GPS/GSM aurait pu être une des actions développées et appréhendées dans ce PRA.

Suivre le Lynx dans le massif vosgien est une chose, mais quand il n'y aura plus aucun individu à suivre, qu'adviendra-t-il de ce PRA de 250 pages et des financements publics qui auront été alloués à la conservation de l'espèce ? N'oublions pas que la situation **est très très critique** dans le massif vosgien et l'amélioration du statut de conservation du lynx dans les Vosges ne pourra se faire sans l'apport à court terme de nouveaux animaux. Notamment de femelles, afin de permettre la reproduction de l'espèce, de limiter la consanguinité au sein de la population, et de favoriser les échanges avec les populations voisines (Jura, Palatinat).

A juste titre, le CSRPN Grand-Est a récemment recommandé, qu'à terme, les avancées pour l'acceptation du Lynx puissent se traduire par l'étude d'un éventuel renforcement de la population du Massif vosgien, dans l'hypothèse où celle-ci ne se restaurerait pas spontanément suite aux différentes actions réalisées.

LOANA considère que cela fait presque 30 ans que le monde naturaliste et la société espèrent un retour naturel de l'espèce. Force est de constater que beaucoup trop de barrières écologiques (identifiées d'ailleurs : Col de Saverne, liaisons délicates entre massif jurassien et massif vosgien (autoroutes)) **ne peuvent aujourd'hui laisser espérer un renforcement naturel.**

La patience est une vertu qu'il ne faut toutefois pas confondre avec l'indolence. Certains diront qu'il est urgent d'attendre... LOANA considère que le PRA proposé n'est que trop politiquement correct pour être déployé, et que les consensus accordés dans ce présent document diminuent très largement les ambitions de conservation liées au lynx, qui ne l'oublions pas, devraient répondre à la situation réelle d'urgence dans laquelle se trouve l'espèce dans le massif vosgien.

Eva Poilvé (présidente de LOANA) & Leblanc Guillaume (Directeur de LOANA).



LORRAINE ASSOCIATION NATURE
"Le Fort"
55140 CHAMPFOUGNY
SIRET 517 474 831 00010
www.lorraine-association-nature.com